



Coopération
Bénin - Union Européenne

REPUBLIQUE DU BENIN

PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL ET DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU SECTEUR
DE L'ENERGIE AU BENIN

Convention N° BN/FED/037-876
UNITE DE GESTION DU PROJET



Renforcement des Capacités des Acteurs

APPEL A PROJETS RECASEB – REPONSES AUX DEMANDES DE CLARIFICATIONS.

Ordre	Demandes de clarification	Clarifications
1	Que recouvre le concept de services énergétiques ? ou c'est quoi un service énergétique ? Donnez-en des exemples.	Veillez- vous référer à la documentation en la matière
2	<p>Parmi les actions inéligibles figurent (Page 11) : <i>les actions consistant uniquement ou principalement à financer la participation de particuliers à des ateliers, des séminaires, des conférences, et des congrès.</i> Que recouvre le terme " participants particuliers" à un atelier de formation par exemple ? Donnez-nous quelques exemples précis.</p> <p>Un bûcheron ou un charbonnier est-il un participant particulier à un atelier de formation ? ou en clair, une action qui consiste à regrouper uniquement des charbonniers locaux dans un atelier de formation est-elle éligible ?</p>	<p>Il s'agit des participants autres que les bénéficiaires finaux.</p> <p>Exemple :</p> <p>1- personnel du demandeur ; 2- Experts associés</p> <p>Un bûcheron ou un charbonnier n'est pas un participant particulier s'il fait partie des bénéficiaires finaux ou groupe cible.</p>
3	Est-ce qu'une ONG peut être affiliée ou associée à deux demandeurs, chefs de file, mais sur deux projets différents ?	OUI



Coopération
Bénin - Union Européenne

REPUBLIQUE DU BENIN

PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL ET DE
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS DU SECTEUR
DE L'ENERGIE AU BENIN

Convention N° BN/FED/037-876
UNITE DE GESTION DU PROJET



Renforcement des Capacités des Acteurs

4	Une ONG naissante, peut-elle soustraiter des actions avec un demandeur chef de file ?	NON (Cf. page 8)
5	les actions de primo transformation agricole : qu'est-ce que cela recouvre en termes d'énergie renouvelable ? Pourraient-elles être par exemple, la transformation des résidus de récoltes en briquettes (au lieu d'utiliser les résidus du charbon de bois pour fabriquer des briquettes) ? Donner nous des exemples précis d'actions de primo transformation agricole liées à l'énergie renouvelable.	Veillez- vous référer à la documentation en la matière
6	Si je conçois un projet dont le coût global est de 30 millions de FCFA et dont le coût des actions éligibles à 95% est de 25millions, pourrait-on m'exiger de justifier d'abord les 5millions restant pour couvrir le cout global du projet avant que je ne sois sélectionné ?	Non, cette justification ne sera pas demandée à l'étape actuelle (évaluation de la note succincte). Elle sera demandée à la phase de sélection finale.
7	A la page 8 du document ligne directrice de l'appel 01/FED/DP-RECASEB/APP/2020, il est écrit que le demandeur chef de file peut agir seul..... Je voudrais demander si pour cet appel, Un seul demander peut postuler ou s'il est obligatoire d'avoir de codemandeur ?	Un demandeur peut postuler seul